

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la Ville d'Otterburn Park par Me Alexandra Quenneville, présidente d'élection que :

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures : Poste de conseiller municipal du District numéro 2 – Du Pont-Noir.
2. Toute déclaration de candidature à ce poste doit être produite au bureau de la Présidente d'élection (ou de l'adjointe désignée) pour recevoir les déclarations de candidature aux jours et aux heures suivants :

Date : du 9 août 2024 au 23 août 2024 ;
Jours et heures : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h,
le vendredi de 9h à 11h30.

À NOTER : Le vendredi 23 août 2024, le bureau sera ouvert de 9h à 16h30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à ce poste, un scrutin sera tenu le **dimanche 22 septembre 2024 de 10h à 20h** et un vote par anticipation sera tenu le **dimanche 15 septembre 2024 de 12h à 20h**.
4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : madame Chantal Malenfant.
5. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : madame Chantal Malenfant.
6. Vous pouvez joindre la Présidente d'élection, ou son Adjointe, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Présidente d'élection : Me Alexandra Quenneville
601, chemin Ozias-Leduc
Otterburn Park (Québec) J3H 2M6
(450) 536-0303 poste 300

Adjointe et Secrétaire d'élection : Chantal Malenfant
601, chemin Ozias-Leduc
Otterburn Park (Québec) J3H 2M6
(450) 536-0303 poste 399

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 18 JUIN 2024

Me Alexandra Quenneville, présidente d'élection

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Je, soussignée, présidente d'élection de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 18 juin 2024 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Me Alexandra Quenneville,
Présidente d'élection